

2.2.5 Potentiel touristique du site des Tonnelles

Le site d'étude se situe à un emplacement stratégique, sur le lieu-dit «les Tonnelles». Il s'agit d'un point d'étape du circuit vélo «L'énergie en Saint-Varentais», matérialisé par l'aire de jeux des Tonnelles en bord de Thouaret, et par le parcours des Tonnelles qui relie le circuit VTT à la ZIP. Le parcours des Tonnelles est en effet un sentier étroit qui traverse la ZIP en rejoignant le hameau de la Brosse, en s'effaçant presque par endroit. L'aménagement du parcours a en effet été stoppé, au profit de la reconversion du site en centrale photovoltaïque voulue par la municipalité. Le sentier rencontre néanmoins un certain succès auprès des riverains qui ont pris l'habitude de l'emprunter. On y trouve sur la ZIP deux belvédères non entretenus, difficilement repérables du fait du mauvais état du sentier.

S'ajoutent à ces itinéraires touristiques, deux belvédères qui sont orientés sur les carrières de la Noubleau. Le point de vue de la carrière est situé en face de l'entrée de la ZIP, de l'autre côté de la D135. Une aire d'accueil est déjà aménagée en bord de route. Le belvédère du Pâtis possède quant à lui une vue panoramique exceptionnelle, centrée sur la ZIP qui surplombe les carrières de la Noubleau.



Depuis le point de vue de la carrière



Le parcours des Tonnelles, au pied de la ZIP



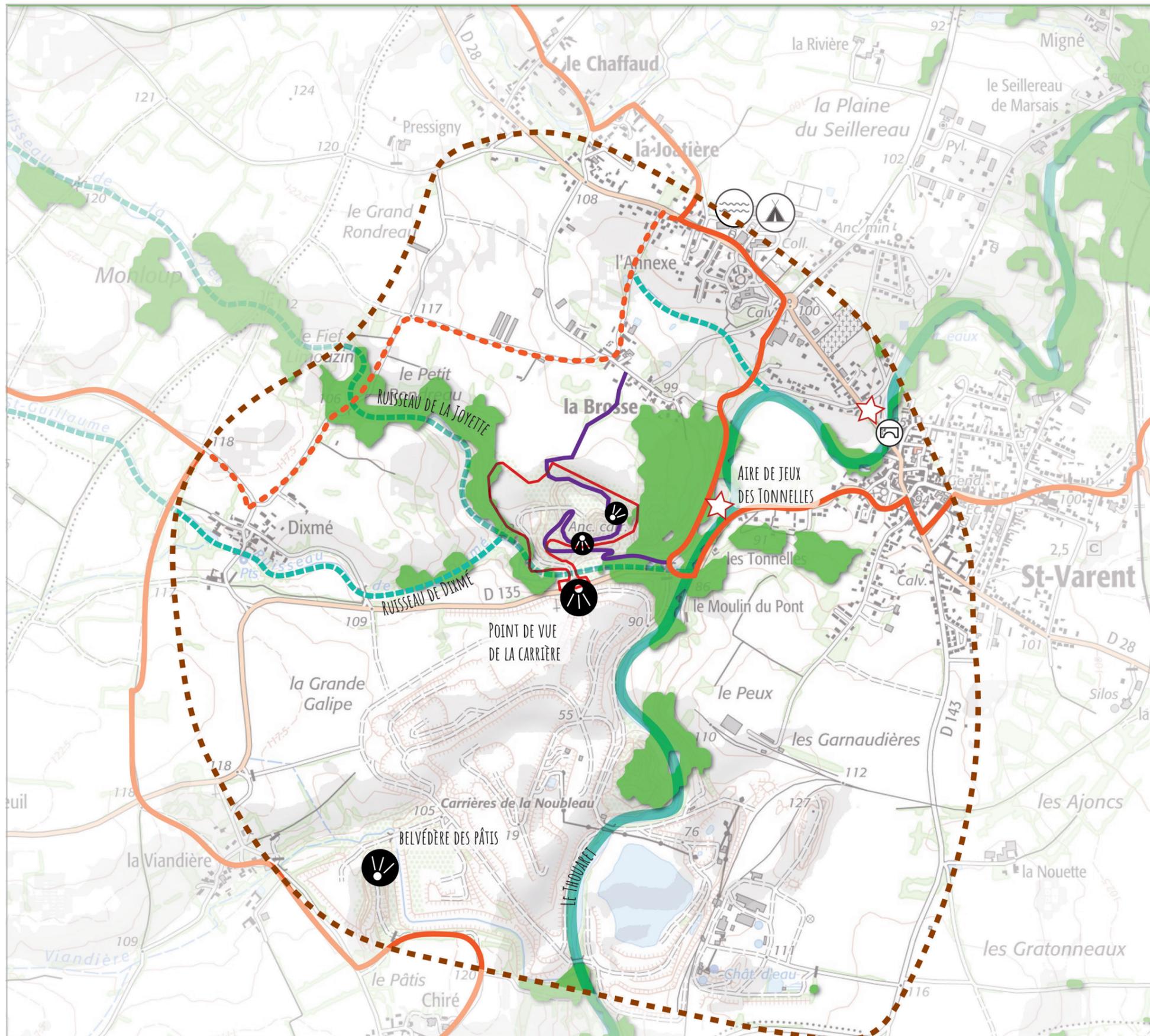
L'itinéraire de l'énergie en Saint-Varentais» passe sur l'aire immédiate, ici à l'ouest de Dixmé

SYNTHESE

Les alentours de la ZIP regorgent d'itinéraires touristiques qui sont par conséquent très sensibles, d'autant plus que le parcours des Tonnelles va jusqu'au sommet de la butte située sur la ZIP. Le belvédère des Pâtis, qui est un point de vue emblématique du secteur, est très sensible au projet également, étant donné que la ZIP est très visible depuis celui-ci. Néanmoins, il est important de noter que le projet photovoltaïque s'intégrerait dans la thématique portée par le circuit «L'énergie en Saint-Varentais», et contribuerait même à la renforcer en illustrant un panel plus large d'énergies renouvelables.



L'aire de jeu des Tonnelles, au bord du Thouaret



PROJET PHOTOVOLTAÏQUE DE ST VARENT
TOURISME
(Aire d'étude immédiate)

LEGENDE

Aire d'étude paysagère

- Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)
- Limite de l'aire d'étude immédiate

Éléments de repères

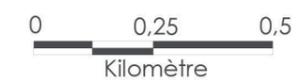
- Cours d'eau
- Ruisseau
- Boisement

Itinéraires touristiques

- Circuit vélo «L'énergie en Saint-Varentais»
- Variante du circuit vélo
- Parcours des Tonnelles

Lieux de fréquentation

- Belvédère
- Camping
- Pont
- Piscine solaire de Saint-Varent
- Aire de jeux



RÉSONANCE
Urbanisme & Paysage®

2.3 CONCLUSION DE L'ANALYSE PAYSAGÈRE - APPROCHE DES SENSIBILITÉS DES PAYSAGES ET DES ENJEUX AU REGARD DU PROJET

2.3.1 Synthèse des enjeux et sensibilités de l'aire d'étude éloignée

Un paysage de transition, entre plaine et bocage

Le site d'étude se situe à l'interface entre des plaines céréalières ouvertes à l'est, et le bocage des gâtines à l'ouest. Il s'agit donc d'un paysage transitoire qui évolue progressivement d'est en ouest, avec une densification de la présence du végétal. Ainsi, depuis les espaces ouverts à l'est du Thouet, le bourrelet que forme l'ancienne carrière sur laquelle s'implante la ZIP est perceptible, mais la distance (>5km) et le rideau végétal apporté par la vallée du Thouet amoindrissent considérablement les sensibilités. Plus on se rapproche de la D938, plus la perception des masques végétaux augmente et les sensibilités diminuent.

Sur la partie ouest de l'aire éloignée, les masques végétaux récurrents entraînent une sensibilité nulle de la plupart du territoire. Il existe des points hauts qui permettent des dégagements plus lointains, mais ceux-ci sont soit orientés dans une direction opposée à la ZIP, soit celle-ci est toujours masquée par des haies ou boisements, de sorte que seuls les abords vraiment immédiats sont sensibles au projet.

Paysages charnières de la vallée du Thouaret: entre carrières et belvédères

La vallée du Thouaret se pose à l'interface entre le bocage et la plaine ouverte. Le fond de vallée fermé et les boisements au nord de Saint-Varent permettent des sensibilités nulles depuis ces secteurs, mais dès que l'on remonte sur les coteaux entre Saint-Varent et Glénay, la ZIP est en vue, car elle se situe sur un promontoire créé par l'exploitation d'une ancienne carrière. Les points les plus sensibles sont bien sûr les abords directs de la ZIP, la sortie est de Glénay, et les abords des carrières de la Noubleau, notamment le belvédère du Pâtis, aménagé sur un teruil.

Habitat

La plupart des bourgs sont situés en fond de vallée et ne sont donc pas sensibles au projet. On note cependant des sensibilités depuis :

- la sortie est de Glénay sur la D143, due à la remontée du coteau
- la partie de St-Varent située sur la rive ouest du Thouaret et qui se situe face à la ZIP
- le centre-ville de St-Varent qui dispose de brèves ouvertures en direction de la ZIP
- les hameaux situés au nord et à l'ouest, à proximité immédiate du projet

Paysages et éléments patrimoniaux protégés

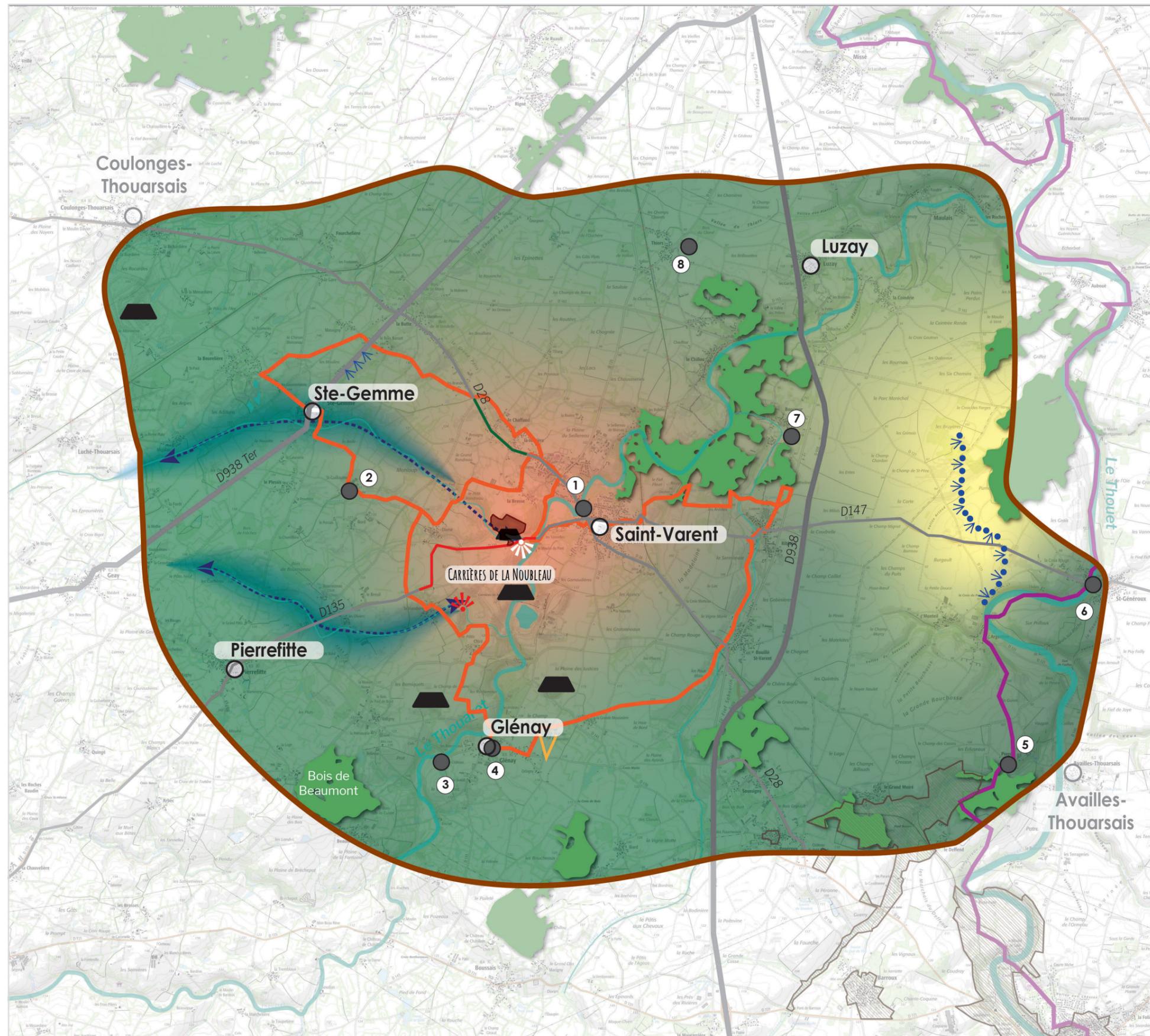
Les édifices protégés et le SPR ne sont pas sensibles au projet du fait de leur distance ou bien de l'écrin bâti ou paysager dans lequel ils sont intégrés.

Une offre touristique basée sur les sentiers de randonnée et les énergies renouvelables

Le circuit vélo «l'énergie en St-Varentais» est le principal circuit touristique du secteur, à part le GR36 qui passe brièvement en fond de vallée du Thouet en périphérie est de l'aire d'étude. Le GR n'est donc pas sensible au projet vu l'éloignement et la topographie.

En revanche, le circuit vélo passe à proximité directe de la ZIP, en contrebas du teruil sur lequel elle est implantée, et une variante la contourne par l'ouest sur des secteurs dégagés. Surtout, le belvédère des pâtis, qui est un point phare du circuit, et qui propose une vue emblématique du secteur, est orienté droit sur la ZIP. La sensibilité est donc très forte sur ce point de vue, et forte sur les tronçons du parcours vélo qui sont à proximité de la ZIP.

La base de loisir Adillons vacances n'est quant à elle pas sensible au projet, étant donné qu'elle se situe dans un secteur bocager du territoire.



PROJET PHOTOVOLTAÏQUE DE ST VARENT

SENSIBILITES

(Aire d'étude éloignée)

LEGENDE

Aires d'étude paysagère

- Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)
- Limite de l'aire d'étude éloignée

Perceptions visuelles particulières

- Verrou boisé jouant le rôle d'écran
- Sensibilité nulle depuis les axes routiers principaux
- Sensibilité très faible depuis la D28 en sortie ouest de Saint-Varent
- Sensibilité forte à modérée depuis la D135 à proximité de la ZIP
- Sensibilité nulle des fonds de vallée secondaire
- Terrils : sensibilité d'intégration de la ZIP parmi les autres terrils du territoire.
- Points hauts permettant des dégagements visuels vers la ZIP
- Vue depuis la sortie est de Glénay

Sensibilités touristiques

- Sensibilités ponctuelles du circuit «L'énergie en Saint-Varentais» lors de ses passages près de la ZIP
- Sensibilité nulle du GR en fond de vallée
- Belvédère dirigé vers la ZIP
- Belvédère à proximité de la ZIP

Patrimoine protégé

- Sensibilité nulle de l'édifice protégé
- Aucune sensibilité sur le SPR

Sensibilité paysagère

- Sensibilité nulle ou éventuellement très faible
- Sensibilité très faible depuis les espaces dégagés de grandes cultures à l'est
- Sensibilité forte des abords, dégressive avec la distance



2.3.2 Synthèse des enjeux et sensibilités de l'aire d'étude immédiate

Un paysage marqué par les activités d'extraction

Le paysage de l'aire immédiate est fortement marqué par les carrières de la Noubleau et les formes qu'elle engendre : bâtiments industriels, dépôts de mort-terrain formant des tertres boisés. La ZIP, située sur une ancienne carrière, se place parmi ces formes très caractéristiques, en adoptant le même profil de butte au sommet plat. Cette morphologie la rend très repérable, notamment depuis les axes principaux de communication comme la D135, qui passe en pied de relief, et la D143. Ces axes sont donc très sensibles au projet. La partie est de la D135 en revanche n'est pas sensible au projet, tout comme les berges du Thouaret, car le cours d'eau apporte avec lui quantité de masques végétaux.

Le bourg de Saint-Varent et les hameaux riverains

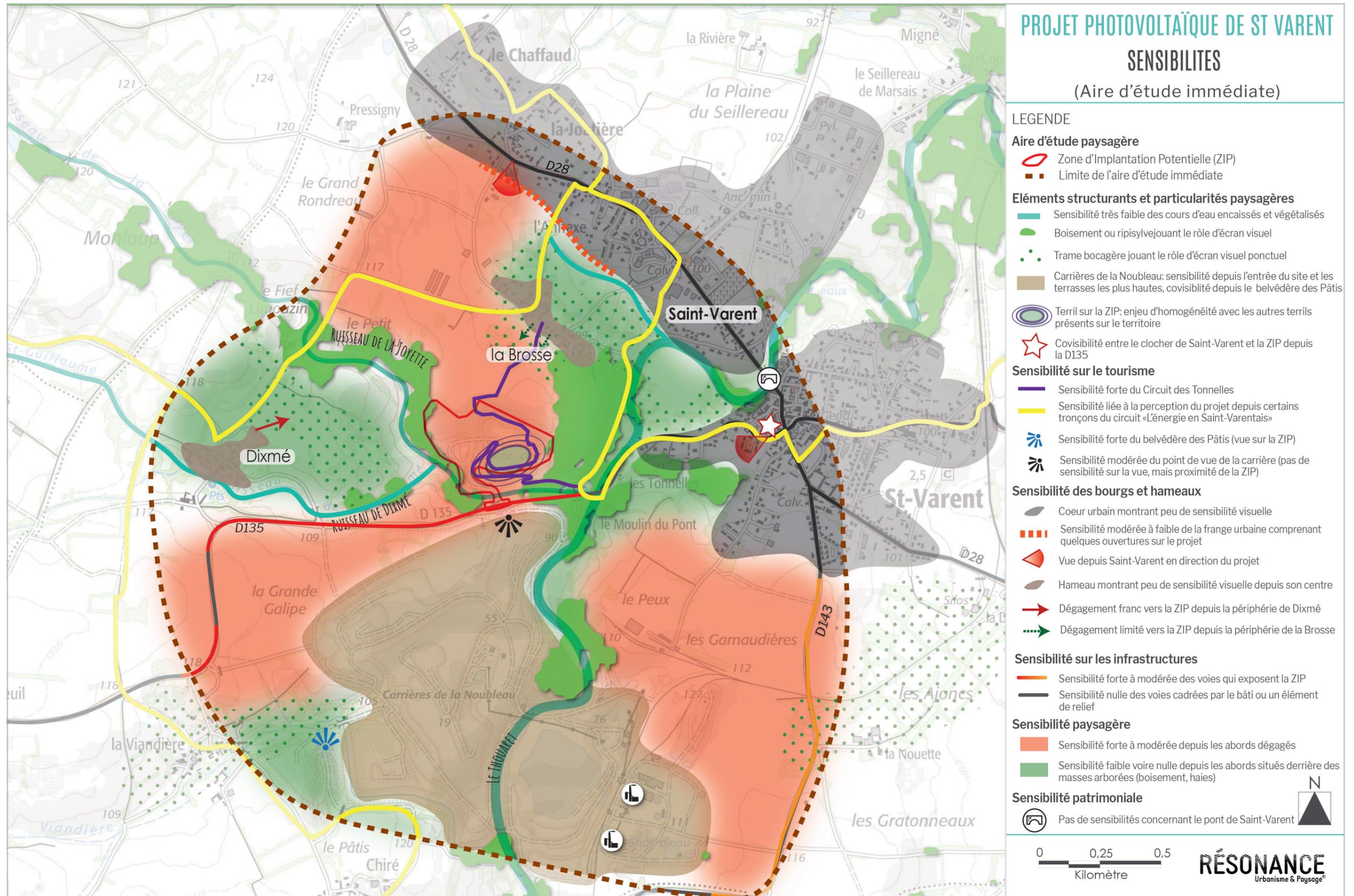
La majorité du bourg de St-Varent n'est pas sensible au projet. Les points de sensibilités sont situés:

- dans l'axe de la D135 dans le centre-bourg, d'où l'on voit la butte formée par l'ancien dépôt de terre situé sur la ZIP;
- sur la D28 et la frange sud de la partie ouest du bourg.

Les hameaux de Dixmé et de la Brosse possèdent des sensibilités localisées uniquement sur les franges orientées vers le projet.

Potentiel touristique du site des Tonnelles

Les alentours de la ZIP regorgent d'itinéraires touristiques qui sont par conséquent très sensibles, d'autant plus que le parcours des Tonnelles va jusqu'au sommet de la butte située sur la ZIP. Le belvédère des Pâtis, qui est un point de vue emblématique du secteur, est très sensible au projet également, étant donné que la ZIP est très visible depuis celui-ci. Néanmoins, il est important de noter que le projet photovoltaïque s'intégrerait dans la thématique portée par le circuit «L'énergie en Saint-Varentais», et contribuerait même à la renforcer en illustrant un panel plus large d'énergies renouvelables.



2.4 PRÉCONISATIONS PAYSAGÈRES

L'analyse paysagère des aires d'étude éloignée et immédiate a permis de mesurer les enjeux et sensibilités, et de définir des préconisations paysagères afin d'éviter, de réduire ou de compenser les potentielles incidences paysagères du projet.

L'objectif des préconisations présentées ci-après est d'**assurer la meilleure inscription possible du projet dans son paysage**, afin de limiter tout risque de dénaturation et de maintenir une certaine cohérence avec son environnement.

Les **préconisations paysagères sont établies en dehors de toute contrainte foncière, environnementale et d'objectif de production d'énergie**. Elles seront donc confrontées, par la suite, aux autres thèmes déterminants de l'étude d'impact afin de garantir leur cohérence et leur faisabilité.

2.4.1 Les préconisations d'évitement

Les préconisations d'évitement peuvent **permettre d'éviter ou de limiter fortement les perceptions du projet depuis son environnement proche**.

Le tableau ci-dessous récapitule, selon les échelles de perception, les préconisations d'évitement identifiées.

AIRE DE PERCEPTION	ENJEU RECENSÉ	PRÉCONISATION(S) D'ÉVITEMENT
Eloignée/Immédiate	Silhouette caractéristique de terril	Conserver la structure naturelle du site, notamment les pentes escarpées en bordure de site.
		Eviter l'implantation sur la partie haute du site.
		Eviter que les panneaux solaires ne dépassent de la silhouette du terril en faisant un travail de déblai sur la zone où ils s'inséreront.
Eloignée/Immédiate	Evolution naturelle du site à long terme, correspondance avec les autres terrils présents sur le territoire	Favoriser le processus naturel de reboisement déjà initié: - sur les pentes : accélération du processus par semis, apport de mulch, afin de masquer rapidement les vues sur le projet depuis le paysage immédiat - sur le replat en point haut : accompagnement passif par sélection d'espèces à conserver

2.4.2 Les préconisations de réduction

Les préconisations de réduction ont pour objectif de **permettre une meilleure intégration du projet depuis les secteurs fréquentés proches**.

Le tableau ci-dessous récapitule, selon les échelles de perception, les préconisations d'évitement identifiées.

AIRE DE PERCEPTION	ENJEU RECENSÉ	PRÉCONISATION(S) DE RÉDUCTION
Immédiate	Enjeu de visibilité du projet depuis les abords directs (D135 et chemin d'accès piéton)	Privilégier une implantation des ouvrages techniques à l'écart de l'entrée du site et du chemin de randonnée piéton déjà existant.
Immédiate	Enjeu de visibilité du projet depuis la D135	Aménager l'accès en retrait par rapport à la route, avec un traitement qualitatif de l'entrée.

2.4.3 Les préconisations d'accompagnement

Les préconisations d'accompagnement ont pour objectif de **donner un sens au projet et de le rattacher au contexte paysager, touristique, social qui l'entoure**.

Pour le projet de Saint-Varent, il est préconisé de **créer un lien entre le circuit touristique «L'énergie en St-Varentais»**, qui passe à proximité, et le site de l'ancienne carrière sur laquelle se situe la ZIP, en créant un **parcours alternatif** qui puisse s'y rattacher. Pour cela, le parcours pourra se baser sur le sentier déjà existant, dit «parcours des Tonnelles», en le remettant si besoin en état à certains endroits, le but étant d'arriver au sommet de la butte des Tonnelles située sur la ZIP. Celle-ci possède déjà deux **belvédères** qui pourront être remis en état. Ceux-ci pourront être travaillés en surélévation, de manière à s'affranchir de la végétation qui est amenée à pousser.

Il est préconisé également de **prolonger le cheminement jusqu'au belvédère de la Carrière**, afin de l'intégrer au parcours et de le rendre plus accessible à pied. Un travail d'aménagement de part et d'autre de la route pourra être réalisé, afin de créer un événement sur la D135. Le circuit pourra être bouclé ensuite en créant un sentier qui longe la route, et qui rejoint le point de jonction avec le circuit principal de «L'énergie en Saint-Varentais». Ce point de jonction pourra également faire l'objet d'un aménagement spécial, en reprenant la signalétique déjà utilisée pour le circuit principal.